7686470 - LE PUBLICATEUR LEGAL

GINGER GROUPE INGENIERIE EUROPE

Société anonyme
Au capital de 4.255.341 €
Siège social :
11, rue Paul Baudry - 75008 PARIS
412 350 274 RCS PARIS

Avis de convocation

Les actionnaires de GINGER SA sont informés qu'une assemblée générale ordinaire et extraordinaire est convoquée le **16 juin 2009 à 17 heures,** aux salons LATECOERE, 79, avenue Marceau, 75116 PARIS, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

De la compétence de l'assemblée générale ordinaire :

- Rapport du directoire ;
- Rapport du conseil de surveillance sur le rapport du directoire ainsi que sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008 ;
- Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2008 ;
- Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008 ;
- Rapport du président du conseil de surveillance sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil de surveillance ainsi que sur les procédures de contrôle interne mises en place par la Société et observations des commissaires aux comptes sur ce rapport ;
- Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-86 du Code de commerce et approbation desdites conventions ;
- Rapport spécial sur le rachat par la société de ses propres actions (article L. 225-209 du Code de commerce) ;
- Rapport spécial sur les options de souscription ou d'achat d'actions ;
- Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2008 ;
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008 ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2008 ;
- Approbation des conventions règlementées ;
- Renouvellement du mandat de Monsieur Jean-Marie DESCARPENTRIES en qualité de membre du conseil de surveillance ;
- Renouvellement du mandat de Monsieur Pierre DONNERSBERG en qualité de membre du conseil de surveillance ;
- Renouvellement du mandat de Monsieur Philippe MONTAGNER en qualité de membre du conseil de surveillance ;
- Renouvellement du mandat de Monsieur Marc ZENOU en qualité de membre du conseil de surveillance ;
- Renouvellement du mandat de Monsieur Bernard VAL en qualité de membre du conseil de surveillance ;
- Renouvellement du mandat de Monsieur Jean-Pierre BABEL en qualité de membre du conseil de surveillance ;
- Renouvellement du mandat de Madame Viviane NEITER en qualité de censeur ;
- Fixation du montant des jetons de présence alloués au conseil de surveillance ;
- Autorisation à donner au directoire d'acheter, de conserver ou de transférer des actions de la Société.

De la compétence de l'assemblée générale extraordinaire :

- Rapports spéciaux des commissaires aux comptes ;
- Bons de souscription de parts de créateurs d'entreprises (BSPCE 09) ;
- Autorisation donnée au directoire à l'effet de réduire le capital par annulation d'actions acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions ;
- Délégation de compétence au directoire d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société ou de l'une de ses filiales avec maintien du droit préférentiel de souscription ;
- Délégation de compétence au directoire en vue d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes ;
- Autorisation consentie au directoire d'augmenter le montant de l'émission initiale, en cas d'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires ;
- Délégation de compétence au directoire en vue de l'émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance et ne donnant pas lieu à une augmentation de capital de la Société ;
- Délégation de compétence au directoire à l'effet d'émettre des options de souscription ou d'achat d'action ;
- Augmentation de capital réservée aux salariés article L. 225-129-6 1er alinéa du Code de commerce ;
- Pouvoirs.

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, a le droit de participer à cette assemblée, de s'y faire représenter par un actionnaire ou par son conjoint, ou d'y voter par correspondance.

Pour pouvoir participer ou se faire représenter à cette assemblée :

- les titulaires d'actions nominatives devront avoir leurs titres inscrits en compte au troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris ;
- les titulaires d'actions au porteur devront, en respectant le même délai, justifier de l'inscription de celles-ci dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité au moyen d'une attestation de participation délivrée par ce dernier.

Par ailleurs, tout actionnaire peut poser des questions écrites au directoire à compter de la présente insertion. Ces questions sont à adresser, par lettre recommandée avec avis de réception, ou par courrier électronique à l'adresse actionnaires@gingergroupe.com, au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date de l'assemblée, accompagnées d'une attestation d'inscription en compte.

La société tient à la disposition des actionnaires des formules de pouvoirs et de vote par correspondance ainsi que des cartes d'admission.

Les formules de vote par correspondance et de pouvoir seront adressées aux actionnaires inscrits en comptes nominatifs.

Les titulaires d'actions au porteur souhaitant utiliser la faculté de vote par correspondance pourront demander par écrit un formulaire auprès de la société au plus tard 6 jours avant la date de réunion de l'assemblée.

Le formulaire dûment rempli devra parvenir à la société 3 jours au moins avant la date de la réunion.

Les titulaires d'actions au porteur devront joindre au formulaire une attestation de participation établie par l'intermédiaire habilité teneur de leur compte constatant l'inscription des actions dans ce compte.

L'actionnaire ayant voté par correspondance n'aura plus la possibilité de participer directement à l'assemblée ou de s'y faire représenter en vertu d'un pouvoir.

LE DIRECTOIRE

LE PUBLICATEUR LEGAL
JOURNAL OFFICIEL D'ANNONCES LEGALES
1, rue Eugène et Armand Peugeot
92856 Rueil Malmaison Cedex
Tél : 01 76 73 32 00 - Fax : 01 47 14 60 02

Attestation de parution dans
LE PUBLICATEUR LEGAL
du 27 05 2009